



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 3 août 2015 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{me} et MM. les conseillers André Claveau, Pauline Mercier, Jean Lalande, Roger Noiseux et Rico Laguë, sous la présidence du maire, M. Josef Hüsler, formant quorum. Était également présent M. François Giasson, directeur général et greffier adjoint.

2015-284 Déneigement du chemin de Brigham et d'une partie du chemin du Curé-Godbout

Document : Lettre de la Municipalité de Brigham datée du 17 juillet 2015.

CONSIDÉRANT que le chemin de Brigham et une partie du chemin du Curé-Godbout sont la propriété du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT que le déneigement et le déglçage de ces voies font partie d'un contrat à intervenir entre le ministère des Transports du Québec et la Municipalité de Brigham;

Il est PROPOSÉ par M. Rico Laguë

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise le déneigement et le déglçage du chemin de Brigham et de la partie du chemin du Curé-Godbout appartenant au ministère des Transports du Québec par la Municipalité de Brigham pour les saisons hivernales 2015-2016 et 2016-2017.

Copie certifiée conforme
ce 10^e jour d'août 2015.

François Giasson, GMA
Greffier adjoint